

## L'ASPP en crise



Avec un solde débiteur à la fin du mois de mai de 407.000 € sur son compte bancaire, une fréquentation toujours réduite de ses restaurants (moins d'un tiers des personnels de la Ville les fréquentent), la suppression des formules à prix réduits et du service du soir du Centre Morland, l'Association d'Action Sociale en faveur des Personnels de la Ville de Paris et du Département de Paris, chargée de la restauration des agents de la Mairie, connaît actuellement une situation difficile. L'évolution des façons de déjeuner font (entre autres) que l'ASPP s'interroge sur son futur.

L'ASPP a été créée le 2 novembre 1981, suite à la dissolution judiciaire du Comité de gestion des œuvres sociales de la Préfecture de Paris et de l'Assistance publique de Paris (CGOSPPAP), organisme unique qui regroupait œuvres sociales et restauration. L'Association d'Action Sociale en faveur des Personnels de la Ville de Paris et du Département de Paris, chargée depuis plus de trente ans uniquement de la restauration des personnels de la Ville, est aujourd'hui en crise. Les formules à prix réduits ont pris fin, 11 restaurants sur les 17 que gère l'ASPP risquent d'être fermés dans la mesure où ils se situeraient au-dessous de la barre des 150 repas par jour (fixée par l'association pour la poursuite de leur activité), et, malgré les montants très importants des travaux entrepris dans certains restaurants afin d'améliorer le cadre où se déroule le moment du déjeuner (12 millions pour l'Hôtel de Ville, 1,5 million pour le Square Lesage), la fréquentation des établissements de la Ville ne parvient pas à décoller (moins d'un tiers des personnels y prennent leur repas).

Selon nos informations, le service des repas du soir qui se tenait entre 19h et 21h 30 au Centre Morland est d'autre part supprimé (le dernier service s'est tenu le 4 juillet) bien que le site Internet de [l'ASPP](#) annonce encore ce 8 juillet sa réouverture pour la rentrée de septembre.

Les reproches adressés aux self-services de la Ville peuvent être résumés de manière lapidaire :

- 1) c'est pas bon ;
- 2) c'est trop cher ;
- 3) il y a trop de queue au moment de l'heure de pointe (entre 12h 15 et 13h 15).

Un certain nombre de jeunes cadres A insistent sur le point 2) de cette liste, un surcoût forfaitaire non négligeable de 1,03 € pour les [indices bruts](#) compris entre 501 et 649 et de 1,55 € pour les indices bruts situés à 650 et au-dessus étant en effet appliqué pour chaque

repas.

L'UNSA a quant à elle adressé un [courrier](#) le 27 juin à Anne Hidalgo pour protester contre la suppression des formules à prix fixes (2,40 € ou 2,90 €) qui satisfaisaient une grande partie des personnels.

Quelques chiffres résumant les problèmes qui touchent actuellement l'ASPP :

- > Fin mai, le compte bancaire de l'association est débiteur de 407 000 €. Si rien n'est fait, l'ASPP risque ainsi d'être en cessation de paiement courant novembre 2014 avec un solde débiteur de l'ordre de 800 000 €.
- > Sur les 17 restaurants gérés par l'association, 6 représentent 80 % du chiffre d'affaires de l'ASPP (dans l'ordre décroissant d'importance : l'Hôtel de Ville, Morland, Poissonniers, avenue de France, Square Lesage et Audubon).
- > Environ 8 000 repas sont servis chaque jour dans les établissements de l'ASPP auxquels il convient d'ajouter 2 000 repas servis dans les restaurants ayant une convention avec la Ville (RATP, Préfecture de Police, Ministère des Finances). 10 000 agents déjeunent ainsi via les services de l'ASPP.
- > La subvention versée par la Mairie de Paris pour les œuvres sociales (ASPP + AGOSPAP) représente 0,5 % de la masse salariale de la Ville. Dans le secteur privé, la participation d'une société en faveur de son comité d'entreprise représente 1 % ou plus de sa masse salariale. Les syndicats demandent que la Mairie porte sa subvention globale versée à l'ASPP et à l'AGOSPAP à 0,7 % de la masse salariale.

Dans le domaine financier, on peut noter que la subvention versée par la Ville à l'ASPP se monte à 1 million d'euros par mois, soit 12 millions d'euros par an. Le système des tickets restaurant, s'il était généralisé à l'ensemble des personnels de la Ville et du Département, coûterait infiniment plus cher : de l'ordre de 42 millions d'euros par an. Cette différence très importante s'explique par le fait que la subvention de la Ville actuellement versée à l'association est proportionnelle au nombre d'agents qui se restaurent effectivement dans les établissements de l'ASPP (soit environ 10 000 personnes par jour en comptant les restaurants conventionnés). Les tickets restaurant concerneraient quant à eux l'ensemble des agents de la Ville (soit environ 50 000 personnes) et devraient être pris en charge à hauteur des 50 % incombant à l'employeur.

Une réunion à laquelle participera Annick Olivier, présidente de l'ASPP, Conseillère de Paris élue du 13<sup>e</sup> arrondissement, Éric Robine, directeur de l'association, et (entre autres) les représentants des personnels (dont ceux de l'UNSA) administrateurs de l'ASPP est programmée pour le 11 septembre prochain afin d'évoquer notamment le futur de la restauration à la Ville. Parmi les pistes abordées, il semble que les questions suivantes pourraient être évoquées :

- > ne conserver que les six restaurants les plus fréquentés (voir ci-dessus). Cette hypothèse si elle était retenue entraînerait cependant inéluctablement un engorgement des sites maintenus

et, partant, une baisse de leur fréquentation (d'où le syndrome du cercle vicieux) ;

> améliorer la qualité des plats servis, en développant les repas à thème et les produits bio (mais cela entraînerait une augmentation sensible des coûts) ;

> généraliser la formule du Croq'Pouce (qui obtient de bons résultats) et orienter une grande partie de la restauration assurée par l'ASPP vers une formule de type fast-food (qui pose cependant le problème non négligeable de la qualité nutritionnelle).

On le voit : les problèmes auxquels l'ASPP est confrontée ne sont pas faciles à résoudre. Le Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes vous tiendra informés dès la rentrée de leurs suites.

Mise à jour du 15 juillet 2014 : certaines informations contenues dans cet article doivent être rectifiées. [Lire ici.](#)